

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 Mars 2010

Le Président, Nicolas POULOUIN, souhaite la bienvenue aux participants
Après une présentation rapide des présents, l'Assemblée Générale est ouverte à 9h40.

Le décompte des participants et des mandats aboutit au résultat suivant : 137 votants (40 présents, 97 représentés).

Désignation des secrétaires de séance : Jean-Robert MARTINOT et Julie GLEDEL

I. Rapport Moral / Rapport d'Activité

Nicolas POULOUIN fait le rapport moral et le bilan d'activité de l'année écoulée (mars 2009 / mars 2010)

1 – Organisation de l'AF3V

A – Déménagement du siège national de l'AF3V

Après le déménagement du **secrétariat national** pour l'installer à Lille, dans les locaux de l'ADAV à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES), l'AF3V a également déménagé le **siège national** de l'AF3V, antérieurement localisé au domicile de Julien SAVARY à TOULOUSE.

Eric BROUWER a bien voulu que le nouveau siège de l'AF3V soit localisé à son domicile à SENLIS.

B – Secrétariat national

L'ADAV a bien voulu nous accueillir dans ses locaux et en mettant à disposition une part de temps salarié de Luc COVELIERS (16 h par mois), et l'accès aux services de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités de Lille (MRES). L'AF3V rembourse à l'ADAV les dépenses associées à l'hébergement du secrétariat : salaires et charges, affranchissements, photocopies, matériel et fournitures. Installé depuis décembre 2008, ce poste permet d'assurer les fonctions de base de secrétariat (mail, courriers, téléphones, contacts simples). Quelques difficultés de fonctionnement ont été relevées Michel ANCEAU et l'ADAV, qui ont recadré le mode d'intervention de Luc COVELIERS suite à une réunion avec leur Bureau.

Cependant, ce poste reste insuffisant pour réellement décharger l'AF3V de charges de gestion courante, limitant de fait l'implication plus poussée des membres du CA dans des actions de fond.

C – Fonctionnement interne

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois : après l'AG de mars 2009, le 23 mai à Paris, le 10 octobre à La Rochelle et le 16 janvier à Saint Denis (93). On peut noter une bonne participation des membres du CA à ces réunions, sauf à La Rochelle. Les réunions parisiennes semblent mieux convenir pour des questions de transport. Le Bureau s'est réuni une fois le 5 décembre 2009.

D – Adhésions

Le nombre d'adhésions est reparti à la hausse. Après un contact renoué avec les anciens adhérents, avec l'envoi des lettres d'information "3V la lettre" aux adhérents, le nombre d'adhérents 2009 est passé à **471 adhérents, dont 108 associations**. Depuis le début 2010, notamment avec l'envoi de la plaquette de présentation de l'AF3V, le taux de réadhésion est très bon.

2 – Actions nationales

A – Subventions MEEDDM

Rappel : En 2008, refonte du site Internet de l'AF3V et la réalisation d'une plaquette de présentation de l'AF3V = subvention de 10 000 € de la DGIT.

En 2009 :

- Participation aux réunions nationales et régionales liées au SN3V et aux schémas régionaux + représentation au niveau européen + contribution aux programmes de redynamisation du Grand Nord-Est dans la cadre des programmes de la DATAR = 20 000 € de la MN3V.

- Actualisation du recensement des VV au niveau national = 10 000 € de la DGITM.

Ces moyens financiers permettent de mettre en oeuvre ces actions ambitieuses et utiles au développement de l'AF3V et des VV en France.

La convention pluriannuelle d'objectifs, permettant d'avoir une bonne visibilité des actions sur le moyen terme, n'a malheureusement pas encore abouti.

B – Révision du schéma national des VVV

En avril 2009, un courrier cosigné de Hubert Peigné, d'Alain SPADA, Président des DRC (ex ADC) et du Président de l'AF3V, a été adressé à toutes les collectivités (Régions, Départements, grandes intercommunalités) pour leur proposer de réagir à une proposition de révision du schéma national des VVV. Ce nouveau schéma intégrait un grand nombre des propositions de l'AF3V, résultant du travail piloté par Gérard Rollin en 2007/2008. Un premier bilan des retours a eu lieu en juillet 2009, puis un second en novembre. Le nouveau schéma national représente aujourd'hui 20 000 km alors que le précédent comptait 13 000 km. Cette augmentation de 50 % du linéaire ne doit pas faire oublier que le taux de réalisation du schéma de 1998 était cependant encore faible !

Le nouveau schéma national des VVV n'est pas encore validé à ce jour. Il devrait normalement être intégré au Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT), lui donnant une légitimité plus forte.

C – La France à Vélo

Suite aux conclusions de l'étude d'ODIT-France pour la constitution d'une structure nationale "France à Vélo" ayant vocation à promouvoir les aménagements et le tourisme d'itinérance à vélo, un groupe de travail s'est constitué pour établir des statuts et mettre en place cette structure. L'AF3V est dans le comité de pilotage (Sylvie Palpant) et a participé à 7 réunions depuis juin 2009 (4 à Paris et 3 à Lyon), sans compter les réunions téléphoniques.

Cependant, la "gouvernance" de ce projet reste compliquée à mettre en place, notamment en terme de représentativité. Le clivage entre la partie "développement des infrastructures et de l'offre" et la partie "promotion touristique et commercialisation" reste patent.

Cette structure doit pourtant se construire, sur des bases saines, pour initier une dynamique nécessaire autour des projets de véloroutes et voies vertes qui sont de plus en plus mis en question dans les choix budgétaires délicats des collectivités territoriales, notamment les Conseils Généraux. Le poids économique du tourisme à vélo est en effet un élément essentiel pour justifier la "rentabilité" de tels aménagements.

D – Plan de relance et mobilisation de financements nationaux

Au cours des réunions nationales, nous avons entendu quelquefois des remarques sur l'absence de sollicitations des collectivités pour des financements de l'Etat dans le cadre des Contrats de Projets Etat-Région 2006/2013. Aussi, dans la suite du Plan de Relance annoncé par le Gouvernement début 2009, nous avons mobilisé les collectivités, en lien avec l'ADC / DRC, pour faire remonter aux Préfets des projets de VVV susceptibles de rentrer dans la programmation d'un second plan de relance, ou du "Grand Emprunt".

Ce mouvement a été suivi par de nombreuses collectivités. Malheureusement, l'Etat n'a pas mis en oeuvre ce Plan de Relance bis et a orienté le Grand Emprunt vers la recherche et l'innovation.

Début 2010, l'AF3V n'a pas initié de démarche globale pour sensibiliser les listes aux Régionales pour connaître leurs engagements en matière de VVV. Quelques représentants régionaux de l'AF3V ont engagé cette démarche de leur propre initiative.

E – Contacts avec les partenaires institutionnels

Les contacts avec le MEEDDM (DGITM et MN3V) se sont poursuivis avec la participation aux réunions sur la Politique vélo et avec les pilotes des schémas régionaux. Une réunion a eu lieu en septembre 2009 avec VNF et la MN3V pour évoquer el développement des voies vertes sur chemin de halage. Dans le cadre du contrat de performances Etat-VNF, le MEEDDM nous a également sollicité pour lui faire remonter les projets d'aménagements de VVV sur chemin de halage de manière à éventuellement les intégrer dans ce contrat.

L'AF3V (Lucien ALESSIO) participe aux réunions sur les Code de la Rue, pour le volet "voies vertes". Le statut des VV en milieu urbain a donné lieu dernièrement à un courrier cosigné avec la Fubicy et la FFCT sur le problème de l'utilisation détournée de l'appellation "voie verte" en zone urbaine et périurbaine.

L'AF3V était présente aux Rencontres de l'Association des Départements Cyclables en septembre 2009 à Annecy, ainsi qu'au Congrès du Club des Villes et Territoires Cyclables en octobre à La Rochelle. Ce sont des lieux toujours favorables pour de nombreux contacts fructueux avec les représentants des collectivités, élus ou techniciens.

Au-delà de la révision du SN3V, par manque de disponibilité, le travail avec l'ADC, maintenant devenu les "Départements et Régions Cyclables" (DRC), ne s'est pas approfondi.

F – ECF et AEVV

Au niveau européen, l'AF3V était présente au mois de mai 2009 à Bruxelles pour le congrès Velocity organisé par l'ECF. Jean Pierre Jonchère assure le suivi des contacts.

L'AEVV avait profité de la même période pour organiser son Assemblée Générale de relance. En effet, après une période de difficultés, Carmen AYCART et Gilbert PERRIN ont décidé de relancer l'association européenne. Celle-ci est désormais hébergée à Madrid au sein de la Fondation des Chemins de Fer Espagnols. Un redémarrage sur des bases délicates mais avec de bonnes perspectives.

Durant l'été 2009, Julien SAVARY a assuré le suivi des candidatures pour le Prix Européen des Voies Vertes. Julien a ensuite informé l'AF3V qu'il ne souhaitait plus assuré le suivi des relations avec l'AEVV.

Concernant l'ECF et le schéma Eurovelo, l'AF3V n'a pas encore pu trouver le temps pour intervenir, en lien avec les DRC, devenus membre associé de l'ECF, pour présenter des propositions de compléments au schéma européen Eurovélo.

G – SNCF

Avec les fédérations et associations nationales, IAF3V (Frédéric AGEORGES) participe aux réunions de concertation proposées par la SNCF. Un courrier a été envoyé en mars 2009

aux Présidents de Régions au sujet de l'aménagement des futures rames TER. Sur la base de proposition du constructeur retenu par la SNCF pour les futures rames TER, des propositions d'e réaménagements ont été présentées par les associations en décembre 2009. Mais elle semble ne pas avoir été prise en compte !

H – Liens avec les fédérations et associations d'usagers

L'AF3V était présente au Congrès de la FUBICY en avril 2009 à Lille, en animant notamment un atelier sur les "voies verte, maillon du réseau cyclable urbain". L'AF3V était également représentée au congrès de la FFCT en décembre à Caen.

Par contre, il n'y a toujours pas eu de contacts avec la FFRP et les associations de personnes handicapées (APF, AFM).

3 – Action de promotion des VVV

A – Refonte du site Internet

La nouvelle version du site Internet de l'AF3V a été mise en ligne début juillet 2009. Avec une ergonomie, un graphisme et une navigation améliorés, il offre le même contenu qu'auparavant mais avec des accès beaucoup plus simples et évidents. Les visites étaient en moyenne d'environ 1 500 par jour en été 2009, avec une pointe à 2 300 visites/jour les 17 et 18 août !

La gestion de la base de données des VVV est toujours assurée par Julien SAVARY. La gestion du site est assurée par Nicolas POULOUIN. La carte nationale interactive et ses actualisations sont réalisées par Eric BROUWER.

Des cartes Googlemap sont insérées au fur et à mesure de l'envoi de tracés par les adhérents AF3V. Cette solution reste cependant délicate dans la mesure où Google est "co-proprétaire" des données et que l'AF3V ne maîtriserait plus l'insertion des cartes dans le site si Google décidait de rendre les accès payants. Une solution doit être recherchée.

Les traductions antérieures du site en anglais ne sont plus en ligne. Les pages principales sont traduites grâce à l'aide de Oliver NUSSE, adhérent de Paris. Mais l'intégration de ces traductions reste à réaliser.

B – Plaquette institutionnelle

La plaquette a été finalisée et réalisée en septembre 2009 pour être diffusée à l'occasion des Rencontres des Départements Cyclables. Tirée à 3 500 exemplaires, diffusée ensuite aux Délégations Régionales et Relais Locaux de l'AF3V, puis aux adhérents avec la dernière "3V la lettre", elle est presque totalement épuisée.

C – Guide des VVV

La réédition a été décidée en mai 2009. Eric BROUWER a bien voulu être responsable pour coordonner le recueil des informations. Le guide représente un travail important. Aussi, à l'automne 2009, compte tenu de la disponibilité relative d'Eric pour raisons professionnelles, il a été décidé de recourir aux services de Julie GLEDEL, stagiaire dans le cadre de sa formation en tourisme, pour assurer la coordination en terme d'informations touristiques et de montage du projet. Le stage de Julie est hébergé par l'association Erable à Robion (84). Le recueil des informations sur les aménagements existant se fait grâce à une équipe de responsables régionaux ou inter-régionaux.

Nous mesurons tout le travail réalisé par Frédéric ROLLET puis Julien SAVARY pour les précédentes éditions !

Le guide représente également un coût important, estimé à 20 000 euros. Le principe d'un autofinancement a été retenu, notamment par le biais de pages de publicité. Le recours à une demande de subvention semble cependant s'imposer pour boucler le projet.

Edition et diffusion prévues pour le mois de juin 2010.

D – Michelin / IGN

La convention avec Michelin est toujours en application. Cette convention a toutefois donné lieu à des discussions en CA en octobre 2009 en raison des conditions de reconduction à l'identique pour 3 ans demandées par Michelin en contrepartie d'une page de publicité dans le guide AF3V (à hauteur de 1 000 €). Suite à une discussion le 27 octobre 2009 avec Michelin, le Bureau a décidé de reconduire la convention selon les termes de la convention, c'est-à-dire annuellement, et de solliciter Michelin directement pour une publicité dans le guide, indépendamment de la convention.

Concernant l'IGN, les contacts n'ont pas été poursuivis par manque de disponibilité de notre part.

4 – Actions propres à l'AF3V

A - Fonctionnement du réseau AF3V

Eric BROUWER a pris en charge le développement du réseau AF3V. Une rencontre avec la FFCT en mai 2009 a permis de discuter avec Roselyne DEPUCCIO, responsable des structures FFCT (ligues, codep) pour voir de quelle manière les impliquer dans les actions de développement des VVV avec l'AF3V. Eric a pris des contacts notamment en Bretagne, avec la ligue FFCT, et de nouveaux RL se sont manifestés.

A noter, une nouvelle délégation régionale en Ile de France (RéseauVélo 78), un relais dans l'Ain (codep FFCT), dans le 95 (Allez y à vélo), dans le 29 (codep FFCT), changement dans le 13 (Aprovel).

Au-delà de la nomination de relais, il reste un gros de travail pour dynamiser le réseau et faire en sorte que les relais s'impliquent dans les contacts et les projets locaux. Cela se joue quelquefois sur une personne motivée !

A noter, la mise en ligne du site réalisé par Julien SAVARY, VVV-Sud, pour développer les véloroutes et voies vertes sur le grand quart Sud-Ouest, regroupant les schémas, projets, propositions, actions et travaux étudiés, mis en oeuvre ou réalisés sur les quatre régions Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

B - Journées Nationales des Voies Vertes (JNVV)

La réalisation de support de communication (banderoles, affiches, ...), envisagée pour accompagner ces animations et donner aux organisateurs des moyens de communication supplémentaire, aurait pu bénéficier d'une subvention au printemps 2009. Mais le manque de temps pour travailler sur ces supports n'a pas permis de finaliser. Cette subvention n'a pas pour autant été perdue car nous avons pu la reporter sur le travail d'actualisation du recensement des VVV au niveau national.

En septembre 2009, les JNVV ont été incluses dans la Semaine de la Mobilité et annoncées sur le site du MEEDDM "Bougez autrement". Une page du site Internet a permis d'inscrire directement ces animations via un formulaire. 39 animations ont eu lieu en 2009, contre 27 en septembre 2008.

C – Supports de communication de l'AF3V

> **3V la lettre** : Parue à deux reprises, en mai 2009 puis en décembre 2009. Elle est le fruit du travail d'Isabelle LESENS pour la collecte des textes, pour la mise en forme, d'Alain JOUAN pour la mise en page, et de Gérard ROLLIN pour les tirages et les envois postaux. La seconde lettre a été diffusée avec un exemplaire de la nouvelle plaquette de présentation de l'AF3V, histoire de donner du "concret" aux adhérents.

> **La lettre électronique** : Réalisée par Julien SAVARY et diffusée par mail par Laurent RICHOUX, la lettre électronique est parue à 11 reprises entre mai 2009 et mars 2010. La lettre est diffusée à plus de 1 100 inscrits.

> **Vélocité** : L'AF3V dispose de deux pages dans la revue de la FUBicy pour parler des voies vertes. Albert CESSIEUX est chargé de cette rubrique et présente généralement des récits de randonnée sur les VVV de France. Albert rencontre des difficultés pour obtenir des récits de randonnée ou de sorties sur les voies vertes. Il faudrait plus de contributions des adhérents.

D – Bilan du site internet

Julien SAVARY, webmaster et responsable de la base de données, fait le point sur les dernières évolutions du site internet. Il fait appel aux associations et adhérents de l'AF3V pour la mise à jour des fiches descriptives. Les informations collectées (création de VV, mises à jour, photos, cartes, ...) doivent lui être envoyées pour être intégrées sur le site internet.

L'absence de cartographie des itinéraires décrits sur le site est évoquée. Il y a, à ce jour, seulement 40 cartes sur les 312 voies décrites.

Eric BROUWER suggère la réalisation d'une vidéo qui permettrait aux adhérents d'apprendre la démarche pour la création des cartes.

E – Guide touristique

Nicolas POULOUIN présente Julie GLEDEL, qui va effectuer un stage de 6 mois à l'AF3V, et son rôle par rapport à la réédition du guide dans le cadre de son stage. Julie est master de géographie Territoires et Sociétés, Aménagement et Développement (TSAD), spécialité Tourisme et Développement Durable des Territoires (TDDT) à l'Université de Montpellier. Son premier travail sera orienté dans la recherche de partenaires pour l'autofinancement du guide. Les partenaires privés seront sollicités après les partenaires institutionnels. Le guide actuel (édition 2003) est envoyé aux partenaires à leur demande. La sortie du nouveau guide est prévue avant la fin du stage de Julie (courant juin). Plus de 200 aménagements sont à décrire pour le nouveau guide.

Débat suite au rapport d'activité:

Faut-il continuer la lettre « papier » (AV La Lettre) ?

- Il faut continuer la lettre « papier » car la lettre électronique est noyée parmi l'ensemble des messages électroniques.
- Elle doit être différente de la lettre électronique et servir pour mobiliser les adhérents.
- Diffusion papier : seulement les adhérents de l'AF3V
- Diffusion électronique: 1100 destinataires.
- La lettre « papier » peut être un condensé de ce qui s'est dit par voie électronique
- Enregistrement de 40 à 50 adhésions après l'envoi de la lettre « papier »
- Il faudrait que cette lettre « papier » soit transmise aussi en version électronique.
- La version électronique est un choix volontaire.
- Mise en ligne de la lettre électronique sur le site

Un participant souhaite rajouter au rapport d'activités que des membres de l'AF3V ont participé à l'organisation de la randonnée Dynamobile / CyclotransEurope.

Un autre souhaite que soit mentionné la réalisation d'un tract grand public. Nicolas POULOUIN s'excuse d'avoir omis de mentionner cette action et remercie Alain MICHEL pour le travail réalisé à cette occasion.

Gilbert PERRIN, Président de l'Association Chemins du Rail (Wallonie) signale que, pour la

Belgique, le site de l'AF3V est considéré comme un modèle.

Sur l'observatoire européen des voies vertes, il manque un nombre considérable de voies vertes françaises sur le site européen des voies vertes.

Le Rapport Moral et Rapport d'Activité sont approuvés par 137 voix (unanimité).

II. Rapport financier

Le Trésorier, Jacques COUSIN, présente les comptes de résultats de l'exercice 2009. Adoption cette année du plan comptable des associations en raison de la réception d'un nombre plus important de subventions. La présentation est donc différente de celle faite les années antérieures.

Le compte d'exploitation est bénéficiaire (+ 20 033,77 €), résultat exceptionnel en raison de l'encaissement des subventions du MEEDDM fin 2009, avant l'engagement des dépenses

Les comptes et le bilan comptable ont été vérifiés le 13 mars 2010 par les vérificateurs aux comptes, Louis JOSSELIN et Michel VERNUS.

Louis JOSSELIN confirme le quitus des vérificateurs, sans problème (après avoir constaté et fait corriger une erreur de 3 €...).

Jacques COUSIN souhaite mettre en place une adhésion en ligne permettant d'augmenter le nombre d'adhésions tout en diminuant le poste d'affranchissements.

Il informe les associations membres que le logiciel B-association (gratuit) permet de suivre la comptabilité des associations selon le plan comptable des associations.

Réponses aux questions posées:

- Pas de frais pour les virements européens.
- Les guides restants pourront être des moyens de promotion.
- Le bilan de l'exercice est la moitié du chiffre d'affaire, automatique reventilé en subventions attribuées mais non utilisées. L'assemblée n'a pas à prendre position pour cette somme.
- Les subventions actuelles sont données pour un ensemble d'actions.
- Remarque d'un administrateur : Il faut demander un avenant de prolongation si l'on n'est pas en mesure de rendre des comptes pour l'utilisation des subventions.

Le Rapport financier est adopté par 136 voix pour et 1 abstention.

III. Election de vérificateur aux comptes :

Les vérificateurs aux comptes sortants, Louis JOSSELIN et Michel VERNUS, seuls candidats sont reconduits dans leur fonction à l'unanimité.

IV. Approbation du nouveau Règlement Intérieur

Le nouveau Règlement Intérieur a été adopté à l'unanimité moins une voix en janvier par le Conseil d'Administration.

Le Règlement Intérieur modifié doit être approuvé par l'Assemblée Générale.

Éric BROUWER présente les modifications soumises à l'approbation de l'assemblée.

Les principales modifications concernent :

- la définition et le rôle du Bureau, ainsi que les attributions de chaque membre du Bureau

(notions auparavant inexistantes dans les Statuts),

- l'ajout d'un échelon de Délégation Départementale parmi les Relais Locaux,
- la définition de cotisations adaptées aux collectivités territoriales.

Concernant la désignation des RL, DD et DR, il est précisé que le Conseil d'Administration désigne les associations qui seront les représentants de l'AF3V. Formellement, c'est donc l'association qui est Relais Local, Délégation Départementale ou Régionale. Dans la pratique, c'est une personne désignée par l'association qui est le correspondant avec l'AF3V et qui agit sur le terrain auprès des collectivités et institutions (locales, départementales ou régionales).

La liste des DR, DD et RL est consultable sur le site de l'AF3V.

En réponse à quelques questions et remarques concernant la pertinence de l'ajout de la Délégation Départementale (alourdissement du système, pertinence du découpage pour le dialogue avec les institutionnels), le Bureau répond que cette modification est apparue nécessaire du fait que, dans certains départements, nous avons plusieurs associations membres, et donc Relais Locaux.

Sachant que l'aménagement de Véloroutes et de Voies Vertes dépend à la fois des collectivités territoriales locales (Communes, CC et Agglos) et des Départements, la modification du RI permet maintenant au CA de préciser quelle association représente l'AF3V auprès des instances départementales.

De plus, cette modification pourra motiver des associations locales (cyclistes, rollers, défense de l'environnement...) pour représenter l'AF3V uniquement au niveau de leur commune, communauté de communes ou agglomération.

Concernant la mise en place d'une cotisation (importante) pour les collectivités territoriales et la crainte exprimée par un adhérent d'une perte d'indépendance de l'AF3V pour le dialogue avec les institutionnels, le Bureau répond que nous n'avons actuellement qu'une ou deux adhésions de collectivités. Il n'est donc pas apparu nécessaire d'ajouter des précisions dans le règlement intérieur, permettant de garantir l'indépendance de l'AF3V (collège séparé pour les institutionnels, ou droit de vote limité,...). Cette question sera éventuellement traitée si une vague d'adhésions était constatée...

Un adhérent craint que si une Région adhère à hauteur de 1000 €, elle n'attribuera plus de subvention au RL. Il est répondu que l'AF3V veillera à ce que le versement éventuel de telles cotisations ne le soit pas au détriment des RL. Pour la fixation du montant des cotisations, le CA a considéré que 1000 € ne représentait pas une somme importante pour une Région, et qu'une cotisation de moins de 1000 € pour une grosse collectivité n'aurait pas fait « sérieux » et risquait de nous décrédibiliser.

En conclusion, l'Assemblée Générale mandate le CA pour remettre à l'ordre du jour d'une prochaine AG normale ou extraordinaire un point sur les droits de vote des collectivités.

Le nouveau Règlement Intérieur est adopté par 116 voix pour, 9 contre et 12 abstentions.

V. Orientations pour 2010

Les orientations proposées par le Bureau pour l'année à venir peuvent se résumer ainsi : structurer et mobiliser le réseau AF3V.

Plus précisément, il est proposé de :

- Rechercher les moyens de financer un poste de salarié plus important dans le cadre d'une subvention pluriannuelle,

- Etudier les modalités pratiques : hébergement, nature du poste, missions,
- Sortir le guide en juin,
- Contribuer au niveau national avec la mise en place de la « France à vélo »,
- Développer le partenariat avec les ministères (signalisation et numérotation des voies vertes)
- Renforcer les contacts avec le ministère de la santé pour développer le concept « sport et santé »,
- Renforcer notre présence dans les instances européennes, et ainsi répondre aux sollicitations du MEEDDM pour être présent au niveau européen : AEVV (les 10-11-12 juin à Madrid), ECF et congrès Velocity (fin juin à Copenhague),
- Développer le site internet : intégration de cartes et traduction de l'intégralité du site en Anglais, Allemand, Flamand, éventuellement Espagnol (le ministère est prêt à subventionner cette partie traduction),
- Réaliser des affiches grand format et un tract grand public,
- Dynamiser et étoffer le réseau de Relais Locaux AF3V,
- Développer les opérations de promotion des VVV dans le cadre de la Journée Nationale des Voies Vertes et de manifestations conjointes avec la FFCT.

VI. Questions diverses

Concernant le site Internet, une demande de développement sur la base de donnée actuelle est exprimée. Il est, par exemple, impossible de sélectionner le département pour les voies vertes qui sont sur plusieurs départements.

Il est répondu qu'un travail a été demandé à Web Sillage. Ce travail n'est pas encore engagé car c'est un troisième volet qui est prévu après la traduction. Ces développements seront traités après la réédition du guide en intégrant aussi la paiement de la cotisation en ligne.

Concernant l'animation du réseau AF3V, une synthèse des discussions de l'AF3V avec les institutionnels à destination des DR, DD et RL intéresserait une partie des participants. Il semblerait également utile d'expliquer le rôle des DR, DD et RL, avec diffusion de lettres types et de la méthodologie pour les relations avec les collectivités et institutions.

Le Bureau propose d'organiser une réunion (une journée ou un week-end) pour discuter de toutes ces questions avec les RL intéressés. Exemple : Comment monter une manifestation départementale, contraintes techniques des voies vertes, etc.

VII. Élection du nouveau conseil d'administration

Le président de séance fait ensuite état des candidatures déclarées au Conseil d'Administration.

Un dernier appel à candidature pour le CA est effectué. Plusieurs nouveaux candidats se font connaître et se présentent.

La liste suivante des candidats est soumise au vote :

- Nicolas POULOUIN
- Alain MICHEL
- Albert CESSIEUX
- Eric BROUWER
- Michel ANCEAU
- Jean-Robert MARTINOT
- Laurent RICHOUX
- Jacques COUSIN

- Jean-Pierre JONCHERE
- Isabelle LESENS
- Sylvie PALPANT
- Frédéric ROLLET-MANUS
- Michel DELMOTTE

3 membres de droits

- Représentant FFCT (Roselyne DEPUCCIO)
- Représentant FUBicy (Yves BERTIN)
- Représentant FFRS (Adeline LE MEN)

La liste est adoptée par 134 voix et 3 abstentions.

Le président lève la séance à 12H30

Le Président,

Nicolas POULOUIN

Le Secrétaire,

Michel ANCEAU

Annexe : 2

